

**CRÉDIT D'INVESTISSEMENT DE CHF 30'000 DESTINÉ À L'ACQUISITION DE 40 PANNEAUX
D'EXPOSITION**

Considérant,

- la sollicitation de plusieurs associations de pouvoir bénéficier de panneaux d'affichage pour leurs expositions,
- les besoins de la commune de pouvoir disposer de ce matériel pour l'école de Compesières mais aussi pour ses propres manifestations (accueil des nouveaux habitants, exposition transfrontalière qui se déroulera en mai prochain sur le thème de la frontière, etc.),
- l'art. 30 al. 1 lettre e de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984.

Sur proposition du maire et des adjoints,

le Conseil municipal

DÉCIDE

À l'unanimité, soit par 13 voix pour :

1. D'acquérir 40 panneaux d'exposition.
2. D'ouvrir un crédit d'investissement de CHF 30'000 destiné à cette acquisition.
3. De comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif.
4. D'amortir la dépense au moyen de 8 annuités qui figureront au budget de fonctionnement dès 2019.

Bardonnex, le 6 février 2018

John GYGER, Président

